



La politique du médicament

Joël Ankri

MD, PhD, directeur de l'UMR 1168 Inserm-université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Rémy Collomp

Président du Collège de pharmacie, vice-président de la Société française de pharmacie clinique (SFPC), membre du HCSP

Marie Herr

Maître de conférences des universités-praticien hospitalier en santé publique, UVSQ, AP-HP, UMR 1168 Inserm

A *dsp* publiait en 1999 un numéro thématique intitulé « Médicament et santé publique ». Le titre de la tribune qui clôturait ce numéro préfigurait l'intitulé du présent numéro : « Politique du médicament ». Qu'entend-on par politique du médicament ? On pourrait la définir comme une volonté et une organisation visant à une utilisation maîtrisée et pertinente des produits de santé dans un contexte de ressources limitées. Loin de se limiter aux mécanismes de régulation du médicament dans notre pays, notre approche se veut systémique et intègre les principaux acteurs de notre système de santé : les prestataires, les usagers et les régulateurs.

Après un état des lieux de la consommation de médicaments en France, nous verrons comment le concept de pertinence des prescriptions peut aider les prescripteurs à réévaluer leurs ordonnances et limiter la polymédication, en particulier en population âgée, plus vulnérable à l'iatrogénie médicamenteuse. Nous aborderons l'évolution des missions des pharmaciens, en particulier le développement de la pharmacie clinique. Il est également primordial de fournir une information de qualité et compréhensible par les usagers. Après un descriptif des écueils de la recherche d'informations de santé sur Internet, nous verrons qu'il existe des initiatives pour une information de qualité et indépendante. Dans une logique de démocratie sanitaire, les usagers participent de plus en plus activement à la politique du médicament, comme en témoigne l'émergence des patients experts, qui peuvent éclairer la pratique et les décisions des professionnels de santé par leur expérience du « vivre avec » la maladie.

Après l'affaire du Médiateur® et à l'heure des big data, nous verrons comment s'organise la surveillance des effets indésirables du médicament (pharmacovigilance) et plus largement le suivi de leur utilisation en « vie réelle » (pharmaco-épidémiologie). La politique du médicament s'inscrit par ailleurs dans un contexte de dépenses de santé croissantes, ce qui explique la rationalisation nécessaire de celles-ci et le développement de l'évaluation médico-économique, dont on verra les modalités et le rôle dans la détermination du prix des médicaments en France. Les politiques visant à rendre le coût des médicaments innovants supportables pour la Sécurité sociale se multiplient, notamment par le biais de certains déremboursements et de la promotion des génériques. Dans le contexte de la mondialisation, nous considérerons les aspects internationaux de la politique du médicament, notamment les mécanismes de mise à disposition et de surveillance des médicaments.

Après un éclairage plus sociologique sur le rôle du médicament dans notre vie, nous finirons par la vision de l'industrie pharmaceutique, un des acteurs de la politique du médicament. Les coordonnateurs de ce numéro n'ont pas déclaré de conflit d'intérêt. ■